

Initiatives ministérielles

points très importants lorsqu'il a été interrompu par l'alerte d'incendie.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je note évidemment que le Règlement n'a pas prévu des suspensions pour des situations comme celles que l'on vient de vivre. C'est la première fois que les travaux sont suspendus à cause de la sonnerie d'alarme, me dit-on. Cela dit, je donne la parole à l'honorable député de Nickel Belt pour au moins une minute.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, avant d'être interrompu de façon grossière par les conservateurs qui voulaient mettre le feu ici, je signalais que le ministre qui a pris la parole avant moi avait tout à fait raison, en ce sens que les Canadiens ne veulent pas payer plus d'impôts. Ils ne veulent plus d'augmentations d'impôts. En fait, ils veulent une réduction de leurs impôts. À mon avis, les tentatives faites en vue de forcer les gouvernements provinciaux à harmoniser leur système à celui de la TPS auraient pour effet d'entraîner une augmentation des impôts.

• (1340)

Par exemple, en Saskatchewan, on estime que le fait d'harmoniser la TPS au régime de la taxe de vente provinciale coûterait 300 millions de dollars de plus par année aux résidents de cette province. Imaginez ce qu'il en coûterait aux résidents de l'Ontario si la TPS était harmonisée à la taxe de vente provinciale. Je pense que ce serait quelque chose comme un milliard de dollars. Cette mesure n'aura pas pour effet de faire diminuer le taux. En fait, elle étend l'application de la taxe à des articles qui ne sont pas taxés à l'heure actuelle. Ce n'est pas juste pour les résidents de l'Ontario.

Nous ne payons pas de taxe de vente provinciale sur les coupes de cheveux. Je sais que le ministre n'a pas ce problème, mais il n'en demeure pas moins que les coupes de cheveux ne sont pas assujetties à une taxe de vente provinciale en Ontario. Si nous devons harmoniser la taxe de vente provinciale à la TPS, la taxe provinciale s'appliquerait alors à tout ce qui est touché par cette terrible et affreuse TPS.

Si le ministre veut réellement collaborer et limiter les taxes pour les résidents de l'Ontario, pourquoi ne

perçoit-il pas la taxe de vente provinciale à la frontière, auprès des Ontariens qui achètent aux États-Unis?

M. McDermid: Sur tous les produits?

M. Rodriguez: Sur les produits qui seraient visés par cette taxe en Ontario. Il me semble qu'une telle mesure serait juste et permettrait de réduire le fardeau fiscal du reste de la population ontarienne, étant donné que ceux qui achètent aux États-Unis paieraient leur juste part de taxes.

M. McDermid: Les marchands ontariens ne veulent pas d'une telle mesure.

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, avant de prendre la parole, j'ai permis au député de Nickel Belt de nous faire profiter de ses pensées et de sa sagesse. Je dois dire que je m'attendais à autre chose de sa part et du NPD. C'est toujours la même rengaine. Quand on écoute trop une chanson, on finit par s'en lasser.

Je voudrais faire l'observation suivante avant d'entrer dans le vif du sujet. Je sais que le public a eu l'occasion d'entendre le député de Port Moody—Coquitlam. Il ne faut pas s'étonner que le public ne veuille plus rien entendre, qu'il ne veuille plus rien savoir de ses représentants, qu'il en ait assez de toute cette mascarade à laquelle on a pu assister tout à l'heure à la Chambre.

Je voudrais m'excuser au nom du gouvernement. Nous ne sommes certainement pas en faveur de ce genre de pratique et nous nous efforçons de ramener un peu de bon sens à la Chambre.

M. Waddell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député devrait retirer ses accusations de pratiques non parlementaires. Je n'ai fait que m'exprimer. C'est à cela que nous sert le Parlement. Je n'ai fait que parler au nom de ceux que je représente et qui s'inquiètent des agissements du gouvernement. Le député n'a pas le droit de m'accuser d'user de pratiques non parlementaires.

Une voix: Cela ne constitue pas un rappel au Règlement.

M. Waddell: C'est un rappel au Règlement.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je pense que les honorables députés des deux côtés de la Chambre ont fait valoir leurs opinions sur la question en litige. Il n'est donc pas nécessaire d'aller plus loin.